

Adresse de la société républicaine de Laon qui appelle le glaive vengeur des lois sur les têtes coupables de tous les ennemis de la patrie, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Laon qui appelle le glaive vengeur des lois sur les têtes coupables de tous les ennemis de la patrie, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 27-28;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20155_t1_0027_0000_15

Fichier pdf généré le 23/01/2023

mune dans le cabinet d'études du ci-devant abbé Carrey, émigré, où ils m'ont dit qu'était caché l'argent pour le recouvrement duquel j'étais venu à St-Gervais et dont les d. officiers municipaux m'ont déclaré avoir eu connaissance par le moyen de Noël Legras, lequel ayant entendu dire à un menuisier qu'il avait fait dans le château une armoire qui s'ouvrait par un secret que personne n'était capable de deviner, se rappela l'endroit où le menuisier avait travaillé, soupçonna que cette armoire contenait des effets précieux, l'indiqua à la municipalité qui fit des recherches et s'est convaincu bientôt que les soupçons et conjectures de Noël Legras étaient bien fondées et s'empressa d'en donner avis à mes collègues et à moi. J'ai ordonné aux officiers municipaux de faire l'ouverture de cette armoire, ce qui s'est fait sur le champ. L'armoire s'est trouvée renfermer 25 sacs remplis d'écus de six livres à la face du tyran comme ceux à moi remis par Noël Legras. J'ai fait ouvrir les 25 sacs les uns après les autres et les espèces que chacun contenait ayant été aussi comptées deux fois par moi et par les maire, officiers municipaux et procureur de la commune de St-Gervais, il a été constaté que ces 25 sacs contenaient une somme de 51 426 livres laquelle somme et celle de 14 220 livres dont il a été parlé plus haut forment un total de 65 646 livres que j'ai fait remettre dans des sacs sur lesquels j'ai apposés le sceau des représentants du peuple français pour les transporter à Paris et en faire avec le Procureur de la commune de St-Gervais, hommage à la Convention nationale.

Cette opération finie j'ai visité soigneusement et toujours accompagné des maire, officiers municipaux et procureur de la commune les différents appartements, chambres, caves, greniers, jardins et autres lieux du ci-devant château où j'ai ordonné et fait faire toutes les fouilles et perquisitions nécessaires pour découvrir l'endroit où peut être cachée l'argenterie du ci-devant abbé Carrey, émigré. Ces recherches n'ayant produit que la découverte de 39 jetons d'argent, de la grandeur et de l'épaisseur d'une pièce de 24 sols, aux armes du despotisme, qu'un très petit cachet d'argent, une petite plaque de cuivre aux armoiries des ci-devant seigneurs de St-Gervais avec cette inscription : J'appartiens à Mr le chevalier de St-Gervais; enfin trois fleurs de lys aussi de cuivre servant à la pâtisserie, j'ai fait joindre ces effets à l'argent trouvé dans le ci-devant château, et j'ai dressé du tout le présent procès-verbal avec les maire, officiers municipaux et procureur de la commune et l'ai signé ainsi qu'eux.

L. LOUCHET, LHITEMBLE (secrét.), DUHAMEL (maire), S. DUVAL, J. PIEL (off. mun.), BELLENGER (procureur de la commune).

P.c.c. : FOURNET (secrét.).

41

Le citoyen Lachau fils, résidant à Gap, jaloux de concourir à la destruction des ennemis de notre liberté, écrit à la Convention pour la prier d'agréer l'hommage qu'il lui fait de la

liquidation de l'office de notaire dont il est titulaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

42

Delaunay, citoyen d'Angers, fait passer, par l'intermédiaire de Talot, représentant du peuple, qui les remet sur le bureau, divers brevets, du remboursement desquels il fait don à la nation.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Le cⁿ Delaunay, au repr. Talot, Butte St-Roch, rue des Moulins, n^o 25 à Paris; Angers, 24 vent. II] (3).

« Citoyen représentant,

Je te prie de vouloir bien faire agréer à la Convention nationale ma petite offrande qui consiste dans ce qui pourrait me revenir par la liquidation de mes deux brevets de maîtrise de maçon, l'un du 10 octobre 1767, prix de la finance 250 l. et l'autre par agrégation, du 3 juillet 1778, prix de la finance 150 l. J'ai fait passer à son tems, 11 avril 1792, toutes les pièces justificatives qu'on me demanda.

Je voudrais, brave représentant, pouvoir offrir quelque chose de plus intéressant pour consolider la République. S. et F. ».

Ton concitoyen : R.F. DELAUNAY
(expert, rue de l'Aiguillerie, Angers).

43

La société républicaine de Laon appelle le glaive vengeur des lois sur les têtes coupables de tous les ennemis de la patrie. « Que la sévérité des mesures révolutionnaires, dit-elle, comprime l'audace des ennemis intérieurs, tandis que nos invincibles guerriers vont mettre en déroute les vils satellites des tyrans ».

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Laon, 1^{er} germ. II] (5)

« Soutiens de la République. En vain les infâmes suppôts des tyrans viennent de conspirer contre la patrie; en vain ils ont employé l'or corrupteur, emprunté le masque du patriotisme; vous veillez, et la liberté sera inébranlable.

« Investi de l'estime et de la confiance universelles, votre comité de salut public marche intrépidement au milieu des périls et des orages. Représentants du peuple, le peuple entier est là pour vous défendre. Le peuple est incorruptible; le peuple français veut la République, et l'Univers conjuré ne pourrait la lui ravir.

(1) P.V., XXXIV, 11. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 11. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 297, pl. 1015, p. 4.

(4) P.V., XXXIV, 11. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t).

(5) C 299, pl. 1045, p. 10. Reproduit dans Mon., XX, 14; Débats, n^o 548, p. 1.

« Que sans délai le fer vengeur abatte toutes les têtes conspiratrices ! que les tyrans l'apprennent et pâlisent d'effroi ! Que la sévérité des mesures révolutionnaires comprime l'audace des ennemis intérieurs, tandis que nos invincibles guerriers vont mettre en déroute les vils satellites des tyrans ».

GLATIGNY, C. CAIGNART, ABAUT, LEVASSEUR fils, A.S. LELEU, SIMON, DERBIGNY, Guil. DAVAL, ROBIN, BEUZART, MALAFAN, POULET, CLUSOT, RICHPIN, LESPINE, HAMARD, DU ROSOY, LUZURIER, GOUVERNEUR, D'AIMOND, MONTIER, P.F. COQUILLIETTE, GARNERON, SUMAIS, LE CHANTRE, Jh. BELIN, OERPIN, DEMONCEAUX.

(On applaudit.)

44

Les administrateurs du département de Seine-et-Oise manifestent la plus vive indignation sur les complots des scélérats qui, couverts du masque du patriotisme, cachaient des intentions criminelles, et l'horrible dessein de réasservir leur pays; ils engagent la Convention nationale à redoubler, s'il est possible, d'énergie et de fermeté, et à rester au poste où elle a été placée par la volonté souveraine du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Versailles, s.d.] (2)

« Représentans du peuple français,

Un complot affreux menaçait la liberté, votre active surveillance, en déjouant ce projet infâme, vous donne de nouveaux droits à la reconnaissance nationale.

Des hommes profondément pervers avaient surpris la confiance du peuple, le masque est tombé; ils ne sont plus dangereux : ils croyaient, les scélérats, qu'une réputation de patriotisme était un brevet d'impunité; plus lâches et plus vils que les flatteurs des tyrans, ils caressaient le peuple pour l'asservir et lui donner un roi : un roi ! cette idée seule fait frémir d'horreur ! Leur mort ne peut expier un tel forfait et l'ignominie qui tracera leurs noms à la postérité peut à peine suffire à la vengeance des vrais amis de la Liberté.

Continuez, Représentants du peuple français, Montagnards incorruptibles ! Continuez à tenir d'une main ferme et assurée les rênes du gouvernement révolutionnaire; c'est les yeux tournés vers la statue de Brutus qui décore le lieu de nos séances que nous vous adressons cette fervente prière. Périront nos enfans, nos plus chers amis s'ils ont pu trahir la cause de la Liberté et oublier un seul instant que l'amour sacré de la Patrie doit être le premier sentiment d'un Républicain ».

LEPICIER, CHARBONNIER, GOUJON, R. GODIN (secrét. greffier), CHARPENTIER, PEYRONNET.

(1) P.V., XXXIV, 11. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t); Mon., XX, 13 et 21; Débats, n° 548, p. 4.

(2) C 298, pl. 1032, p. 10.

45

Les citoyens Moreau, Cullère et autres habitants du district d'Amboise, font don à la patrie du prix du remboursement de leurs offices de procureurs, etc.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

46

Les membres du comité de surveillance et de la municipalité de Litteau annoncent à la Convention nationale qu'ils ont fait déposer en don patriotique 59 chemises, 12 paires de bas et 12 paires de souliers; ils la félicitent sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Litteau, 20 pluv. II] (2)

« Liberté, Egalité, Fraternité, Unité et Indivisibilité de la République. Guerre aux tyrans et aux anarchistes.

Le Comité révolutionnaire et de surveillance de la commune de Litteau, département du Calvados, district de Bayeux et les membres composant la municipalité du dit lieu,

Ayant toujours donné des preuves d'un attachement inviolable pour la prospérité de la République une et indivisible, réunissent tous leurs efforts pour le soulagement de leurs frères d'armes qui avec la valeur et le courage dont ils sont animés sauront bientôt anéantir, et les despotes et le reste des tyrans coalisés pour la destruction de notre liberté chérie. Ils viennent donc de déposer au Directoire de leur district en don patriotique 59 chemises, 12 paires de bas, 12 paires de souliers. Ce léger sacrifice, qui n'en est pas un pour des hommes nés pour la liberté, n'est rien en comparaison de celui que leur cœur désire faire pour la destruction de tous les tyrans.

Ils félicitent la Convention sur leurs sublimes travaux, les invitent à rester à leur poste.

Vive la République, Vive la Montagne ».

F. BAZIRE (maire), BAZIRE (off. mun.), LECOQ (off. mun.), MIGOLLES (off. mun.), MOTTIER (off. mun.), HEBERT (agent nat.), MANUEL (notable), G. FONTAINE (off. mun.), DUMONT (notable), G. LE GRIS (secrét.), Jacq. EUVY (notable), JUNG (notable),

Pour le Comité de surveillance : L. DOUET (présid.), Jean LE BRETHON, LEPRESTRE, René DUMONT, E. LEFORTIER, POTTIER (secrét.-greffier), Jean TILLARD, Fr. LUNEL, G. ECOLASSE, G. GUERINET.

(1) P.V., XXXIV, 12. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 12. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t) et 5 germ. (2^e suppl^t).

(3) C 297, pl. 1015, p. 1.